

● (1425)

Monsieur l'Orateur, j'aimerais maintenant poser une question au rusé ministre des Finances. Sur les 90 milliards de dollars de revenus accrus provenant du pétrole à la suite de l'exposé budgétaire d'hier soir, moins de 2 p. 100 iront à la banque de l'énergie, tandis que 73 milliards seront versés aux compagnies pétrolières multinationales et à la province de l'Alberta. Le ministre peut-il le confirmer? Dans l'affirmative, voudrait-il bien nous expliquer pourquoi on force ainsi les Canadiens de tous les coins du pays à enrichir les multinationales de l'Alberta au détriment de la banque de l'énergie?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, le chef du Nouveau parti démocratique a décidé d'une façon très simpliste d'aborder les problèmes. Le budget prévoit bien certaines hausses des prix du pétrole et du gaz s'étalant sur les quatre prochaines années, mais il indique en outre la répartition des revenus ainsi produits entre les gouvernements provinciaux, l'industrie et le gouvernement fédéral. Je crois que le gouvernement fédéral recevra 17 milliards de dollars, l'industrie 33 milliards, et les gouvernements provinciaux une part encore plus considérable.

Le gouvernement du Canada utilisera les 17 milliards de dollars qui lui reviendront à financer des programmes canadiens de prospection et d'exploitation de ressources énergétiques, des programmes de conservation, des programmes d'isolation des maisons et des programmes de transformation des chaudières fonctionnant au mazout; il aidera en outre les provinces Maritimes dont l'approvisionnement en électricité dépend grandement des centrales thermiques, des projets hydro-électriques comme celui de la Churchill inférieure, à Terre-Neuve, des gazoducs comme celui des Maritimes, et d'autres projets qui profiteront au Canada et à tous les Canadiens. Voilà à quoi serviront les revenus supplémentaires du pétrole.

**Des voix:** Bravo!

#### LES PAIEMENTS DE PÉRÉQUATION À L'ONTARIO—LA PERTE D'EMPLOIS

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. S'agit-il bien de 2 p. 100 pour la caisse de l'énergie et de 73 milliards de dollars pour les sociétés multinationales? Le ministre pourrait tenter de répondre à nouveau, monsieur l'Orateur. Confirmera-t-il le chiffre donné par un ministre du gouvernement de l'Ontario qui a déclaré hier soir qu'en 1980 seulement, par suite des hausses du prix du pétrole imposées aux Canadiens par le gouvernement, l'Ontario perdra environ 20,000 emplois?

Le ministre des Finances confirmera-t-il ce chiffre? Confirmera-t-il également qu'en décrétant des majorations du prix du pétrole de cette envergure, le gouvernement devra verser à l'Ontario des centaines de millions de dollars en paiements de péréquation, à cause de cette attaque sans précédent que lance le gouvernement contre le cœur industriel du Canada.

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je ne confirmerai rien de tel. D'abord, pour ce qui est de l'industrie pétrolière et des 33 milliards qu'elle retirera sur une période de quatre ans, elle les investira dans des usines de sables bitumineux, qui coûtent 5 milliards chacune, et des usines de traitement des huiles lourdes qui coûtent 4 à 5 milliards chacune. L'industrie devra donc investir des milliards

#### Questions orales

et des milliards de dollars. Si elle ne le fait pas, nous prendrons les mesures nécessaires, mais nous savons qu'elle le fera.

Quant à l'Ontario, je puis confirmer, monsieur l'Orateur, que son industrie et sa capacité de production seront plus fortes que jamais d'ici deux ou trois ans, au fur et à mesure que nous hausserons les prix du pétrole et du gaz. Nous avons promis à l'Ontario que ces prix ne dépasseront pas 85 p. 100 du prix américain ou international, selon le plus bas des deux. L'opposition officielle serait allée jusqu'à 100 p. 100, mais nous ne dépasserons pas 85 p. 100 dans l'intérêt de l'Ontario et du reste du Canada.

\* \* \*

[Français]

#### L'AGRICULTURE

ON DEMANDE SI ON CONTINUERA DE PERMETTRE AU MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE D'ÉMETTRE DES PERMIS D'IMPORTATION DE POULET

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Selon nos renseignements, la société Maple Lodge de Toronto a demandé et obtenu un permis d'importation supplémentaire de volaille de plus de 1,760,000 livres pour 1979. Le ministre de l'Agriculture peut-il le confirmer et dire à la Chambre s'il a l'intention de continuer de permettre que des permis d'importation de poulet soient émis par le ministre de l'Industrie et du Commerce?

[Traduction]

**L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, il est vrai qu'il y a quelques semaines cette entreprise de transformation a présenté une demande de permis supplémentaire. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a pris contact avec l'office national. Celui-ci a alors communiqué avec ses homologues provinciaux. Ils ont pu réunir la moitié environ de la quantité du produit que l'usine en question voulait se procurer au Canada, et un permis supplémentaire a été délivré. Mais depuis lors, la même entreprise a présenté plusieurs demandes.

● (1430)

Mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce, et moi-même avons constitué un comité largement représentatif de l'industrie et avons annoncé publiquement qu'on ne délivrerait plus de licences supplémentaires à aucune entreprise de transformation du Canada sans l'autorisation de ce comité.

[Français]

L'ENVAHISSEMENT DU MARCHÉ QUÉBÉCOIS DE LA VOLAILLE—  
ON DEMANDE QUELLES MESURES SERONT PRISES POUR  
PROTÉGER LES PRODUCTEURS

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Dans la distribution des quotas, un pourcentage a été établi pour l'Ontario, un autre pour le Québec et les autres régions du pays. A cet égard, est-ce que le ministre sait que la société ontarienne Maple Lodge a envahi le marché québécois de la volaille provenant du quota destiné à l'Ontario, à un point tel que cette politique pourrait entraîner le retrait du Québec de l'Office canadien de commercialisation du poulet? De plus, le ministre pourrait-il dire s'il prendra des mesures pour protéger les